

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL MUNICIPAL – Lundi 29 mars 2021**

**DEL.2021.03.29-009 – Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2020.**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-neuf mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'espace L'Art Y Show, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 26
- Nombre de procurations : 2
- Absents excusés : 3
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2021

PREFECTURE  
DE LA GIRONDE

**09 AVR. 2021**

Bureau du Courrier

Monsieur Thierry PIALLEPORT a été désigné secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
DE SOUZA Bernard	X		
PONS Annie	X		
PIALLEPORT Thierry	X		
TURBÉ Roselyne	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
SAUX Brigitte	X		
VERDIER Marc	X		
FLOIRAC Nicole	X		
VALLEJO Annie	X		
DEL-POZO Irma	X		
BRIC Jean-François	X		
GUILBAULT Nicky	X		
CHHIM Catherine	X		
VINCE Bernard	X		
DURAND Catherine	X		
BREGILLE Jean-Luc	X		
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel		X	
DELPLANQUE Emmanuel	X		
LOVISI Marc	X		
ROZE Benjamin	X		
LALANNE Nicole	X		
FARTHOUAT Jean-Marc	X		
LAGARRIGUE Henri	X		
CONTU Karine	X		
PIGEAT Stéphane		X	LAGARRIGUE Henri
DOS SANTOS Roméo		X	FARTHOUAT Jean-Marc
AMRA Julia	X		

**DEL.2021.03.29-009 – Adoption du Compte Administratif de l'exercice 2020.**

Rapporteur : Monsieur Benjamin DERVIEUX

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment en ses articles L.1612-12 et L.2121-14 ;
- Vu l'avis rendu par la Commission Finances / Ressources humaines en date du 17 mars 2021 ;

Conformément aux dispositions précitées, il est rappelé que « Le conseil municipal est présidé par le Maire et, à défaut, par celui que le remplace. Dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le conseil municipal élit son Président. Dans ce cas, le Maire peut assister à la discussion mais il doit se retirer au moment du vote ».

Il vous est donc proposé Monsieur Dervieux Benjamin, pour assurer la présidence lors de l'examen de cette délibération, Mme le Maire se retirant lors du vote.

Président : Monsieur Dervieux

**Section Fonctionnement    Dépenses**

<b>Nature des dépenses</b>	<b>Crédits ouverts</b>	<b>Réalisé 2020</b>
Charges à caractère général (chap. 011)	2 004 862,64	1 508 404,41
Charges de personnel (chap. 012)	4 915 465,00	4 789 680,57
Atténuation de produits (chap. 014)	868 000,00	835 995,08
Autres charges de gestion courante (chap. 65)	794 292,36	570 851,51
Charges financières (chap. 66)	92 510,00	82 091,89
Charges exceptionnelles (chap. 67)	7 500,00	3 875,42
Dépenses imprévues fonctionnement (chap.022)	8 102,90	0,00
Virement section d'investissement (chap. 023)	100 000,00	0,00
Dépenses d'ordre (chap. 042)	239 270,00	232 425,56
<b>TOTAL</b>	<b>9 030 002,90</b>	<b>8 023 324,44</b>

**Section Fonctionnement - Recettes**

<b>Nature des recettes</b>	<b>Crédits ouverts</b>	<b>Réalisé 2020</b>
Résultat fonctionnement reporté (chap. 002)	300 002,90	0,00
Atténuation de charges (chap. 013)	33 602,23	29 542,64
Produits des services (chap. 70)	503 200,00	353 935,87
Impôts et taxes (chap. 73)	6 225 287,77	6 191 292,66
Dotations et participations (chap. 74)	1 746 982,00	1 760 005,38
Autres produits de gestion courante (chap. 75)	64 168,00	48 953,74
Produits financiers (chap. 76)	210,00	3,15
Produits exceptionnels (chap. 77)	13 600,00	14 566,17
Reprise sur provisions (chap. 78)	0,00	60 000,00
Recettes d'ordre (chap. 042)	142 950,00	90 032,26
<b>TOTAL</b>	<b>9 030 002,90</b>	<b>8 548 331,87</b>

## Section Investissement - Dépenses

Nature des dépenses	Crédits ouverts	Réalisé 2020
Solde d'exécution reporté (chap. 001)	366 365,42	0,00
Dotations et fonds divers (chap. 10)	40 346,53	40 346,53
Immobilisations incorporelles (chap. 20)	238 911,34	78 865,51
Subventions d'équipement (chap. 204)	52 200,00	43 178,00
Immobilisations corporelles (chap. 21)	636 542,51	196 072,15
Immobilisations en cours (chap. 23)	2 535 339,65	1 136 011,38
Emprunt (chap. 16)	482 000,00	480 247,47
Autres immobilisations financières (chap. 27)	3 500,00	3 500,00
Dépenses imprévues (chap. 020)	14 044,55	0,00
Dépenses d'ordre (chap. 040 et 041)	230 750,00	177 806,18
<b>TOTAL</b>	<b>4 600 000,00</b>	<b>2 156 027,22</b>

## Section Investissement - Recettes

Nature des recettes	Crédits ouverts	Réalisé 2020
Subventions d'équipement (chap. 13)	1 403 621,36	913 438,77
Emprunts et dettes (chap. 16)	600 000,00	0,00
Dotations, fonds divers et réserves (chap. 10)	1 169 308,64	1 218 199,47
Produits des cessions (chap. 024)	1 000 000,00	0,00
Virement section fonctionnement (chap. 021)	100 000,00	0,00
Opérations d'ordre (chap. 040 et 041)	327 070,00	320 199,48
<b>TOTAL</b>	<b>4 600 000,00</b>	<b>2 451 837,72</b>

Cette année la section d'investissement se solde par un excédent de 295 810,50 € pour l'exercice 2020 auquel vient se rajouter le déficit de l'exercice précédent soit 366 365,42 € ce qui donne un résultat définitif de - 70 554,92 €. Toutefois il est à noter qu'à ce résultat une somme de 355 551,57 € représentant les restes à réaliser est à déduire.

Le Compte Administratif se présente comme suit :

### **Section de fonctionnement**

	Crédits votés	Crédits réalisés
Dépenses	9 030 002,90 €	- 8 023 324,44 €
Recettes	9 030 002,90 €	+ 8 548 331,87 €
Excédent 2020		+ 525 007,43 €
Résultats antérieurs reportés		+ 300 002,90 €
Résultat de fonctionnement		+ 825 010,33 €

### **Section d'investissement**

	Crédits votés	Crédits réalisés
Dépenses	4 600 000,00 €	- 2 156 027,22 €
Recettes	4 600 000,00 €	+ 2 451 837,72 €
Solde 2020		+ 295 810,50 €
Déficit reporté N-1		- 366 365,42 €
Solde d'investissement cumulé		- 70 554,92 €

Solde des restes à réaliser		- 355 551,57 €
Résultat d'investissement		- 426 106,49 €

Soit un résultat de clôture au 31 décembre 2020 de :

- Fonctionnement : + 825 010,33 €
- Investissement : - 426 106,49 €
- **Résultat** : + **398 903,84 €**

Les comptes de la commune correspondant aux écritures du Trésorier et restant dans la limite des crédits ouverts, il est demandé aux élus de bien vouloir approuver le Compte Administratif de l'exercice 2020.

Ces chiffres ont été précisés et analysés lors de la réunion de la commission des finances.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Benjamin DERVIEUX  
Après en avoir délibéré

**Pour : 20**

**Contre : 0**

**Abstentions : 7 (Parempuyre Avenir)**

- **Adopte** le Compte Administratif de l'exercice 2020 présenté ci-dessus.

Fait et délibéré à Parempuyre,  
Le 29 mars 2021


  
  
**Béatrice de FRANÇOIS**  
Maire de Parempuyre